



Schéma directeur  
Développement durable  
Responsabilité sociétale et  
environnementale

L'ÉCOLE DE  
L'AMÉNAGEMENT  
DURABLE DES  
TERRITOIRES



**ENTPE**

L'école de l'aménagement durable des territoires

## Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. Identité de l'ENTPE</b>	<b>3</b>
2.1 Histoire de l'ENTPE	3
2.2 Le campus et les bâtiments de l'ENTPE	3
2.3 Raison d'être ou mission de l'ENTPE	3
2.4 Les engagements socio-environnementaux de l'école	4
2.5 Les valeurs de l'école	4
2.6 Le positionnement scientifique de l'ENTPE : « Habitats, espaces de vie, mobilité : aménager les villes et territoires au XXIème siècle »	6
<b>3. Le projet stratégique 2021-2025</b>	<b>8</b>
3.1 Un projet co-construit avec les parties prenantes	8
3.2 Les axes du projet stratégique	8
3.3 Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire (TES)	12
<b>4. Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale</b>	<b>12</b>
Stratégie et gouvernance	13
Animation et adaptation de la gouvernance RSE de l'école	13
Une action RSE en « réseau » et partenariats	13
Achats responsables	13
Communication responsable	13
Partenariats responsables	14
Formation du personnel aux enjeux socio-environnementaux	14
Elaborer une feuille de route pour une orientation régénérative de l'école	14
Indicateurs	14
Enseignement et formation	15
Des formations historiquement interdisciplinaires et liées au développement durable ou à la TES	15
Consolidation des apprentissages consacrés à la TES	15
Indicateurs	16
Recherche et innovation	17
Une activité de recherche historiquement interdisciplinaire et aux contenus très liés à la TES	17
Animation scientifique autour de la TES	17
Améliorer les pratiques de la recherche scientifique à l'ENTPE pour réduire leur impact sur l'environnement	18
Progresser sur l'analyse ex post et/ou ex ante des impacts socio-environnementaux des projets de recherche	18
Indicateurs	18
Gestion environnementale du campus	19
Une action continue pour améliorer la performance environnementale du campus	19
Le bilan GES de l'ENTPE et sa stratégie bas carbone	19
Fonctionnement du CROUS de l'ENTPE	20
Des travaux sur les bâtiments labellisés et permettant d'améliorer la performance énergétique	20
Indicateurs	21
Politique sociale	22
Aides financières aux apprenants et apprenantes	22
Aide aux élèves en difficulté psychologique	22
Egalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS)	22
Mise en place d'un baromètre de la qualité de vie au travail	23
Pour un meilleur accueil des personnes en situation de handicap	23
Un engagement diversifié et structuré à Vaulx-en-Velin	23
Indicateurs	23

## 1. Introduction

Forte de son dispositif de recherche et de formation historiquement pluridisciplinaire, de son identité d'établissement du ministère de la Transition écologique, de ses champs de spécialité (organisation et gestion de la mobilité, aménagement et urbanisme, génie civil, bâtiment, lutte contre les pollutions) fortement liés à la transition écologique et solidaire ainsi que de l'engagement de ses personnels et étudiant.es, l'ENTPE a engagé en 2021 un projet stratégique articulé autour d'un axe central « Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire ».

En ligne avec cette orientation, elle a adopté une politique RSE en 2022 puis obtenu le label DD&RS la même année. Elle a surtout engagé plusieurs actions visant à atteindre l'objectif stratégique qu'elle s'est fixé. Cet engagement fait désormais l'objet d'une orientation au niveau national. Ainsi, en 2023, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont été invités à s'engager de manière claire et structurée en faveur de cette transition et à adopter un Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE).

Dans le cadre de son plan stratégique 2021-2025 et de ses engagements dans le cadre de l'Accord de Grenoble et vis-à-vis de ses différents partenaires, l'ENTPE a choisi d'adopter un SD DD&RSE 2024-2025. Ce schéma directeur tient compte des enseignements tirés de la mise en œuvre de sa politique RSE adoptée en 2022 et actualise et complète le contenu de cette dernière. Il s'appuie également sur les bilans carbone 2019 et 2022 de l'école, les orientations du ministère de l'enseignement supérieur en matière de formation à la transition écologique et les travaux collectifs réalisés au sein de la Comue et du collège d'ingénierie de Lyon Saint-Etienne.

## 2. Identité de l'ENTPE

### 2.1 Histoire de l'ENTPE

**L'ENTPE a été créée en 1954** comme école d'application du Ministère des Travaux publics. Installée à l'origine au sein de l'École spéciale des travaux publics à Paris, elle est établie à Vaulx-en-Velin depuis 1975. **A partir de 1977, elle se dote de laboratoires de recherche.** Depuis septembre 1987, elle accueille des élèves-ingénieur.es dits « civil.es », non fonctionnaires.

Le 1er janvier 2007, l'ENTPE est constituée en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type « école extérieure aux universités » placé sous tutelle du Ministère chargé de l'Équipement (aujourd'hui ministère de la transition écologique, MTE). Le décret n°2006-1545 du 7 décembre 2006, les statuts de l'École approuvés le 5 mars 2007 et son premier règlement intérieur approuvé le 6 décembre 2011 en fixent le cadre et les missions.

Le statut d'EPSCP de l'École garantit son autonomie. Ses rapports avec sa tutelle sont fixés dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performances (COP), approuvé par son conseil d'administration. L'établissement bénéficie d'un budget annuel propre d'environ 27 millions d'euros dont 22,5 millions d'euros environ sont issus de la subvention pour charge de service public.

### 2.2 Le campus et les bâtiments de l'ENTPE

L'ENTPE est installée sur un campus de 68 500 m<sup>2</sup>, qu'elle partage depuis 1989 avec l'École Nationale d'architecture de Lyon (ENSAL). Ce campus est situé en centre-ville, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville et du Planétarium de Vaulx-en-Velin. Il est desservi par les transports en commun (trois lignes de bus) depuis le centre-ville de Lyon et les gares. Le site dispose d'un parking et de stationnements pour les modes doux.

**Le campus abrite l'ensemble des locaux pédagogiques de l'école, ses laboratoires et ses installations sportives (piscine, tennis et gymnase).** Les étudiants et étudiantes qui le désirent sont logés à proximité immédiate au sein de résidences gérées par le bailleur Est Métropole Habitat dans le cadre d'une convention avec l'École. Ce campus a été identifié par le schéma de développement universitaire du Grand Lyon (en cours de refonte) comme campus « ville et territoires durables » et se trouve depuis intégré à la carte des campus de l'Université de Lyon.

Les bâtiments de l'ENTPE, dessinés en 1972 par l'architecte Perrin-Fayolle (grand prix de Rome), constituent un beau geste architectural et font partie intégrante de l'identité de l'École, se voulant par eux-mêmes une manifestation de l'art de construire de l'époque.

### 2.3 Raison d'être ou mission de l'ENTPE

**La raison d'être traduit l'impact sociétal que nous voulons avoir, l'ambition d'intérêt général que nous poursuivons** et l'utilité de l'école pour la société. La raison d'être de l'ENTPE est la suivante :

« L'ENTPE, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, **forme des ingénieurs et cadres appelés à porter et déployer la transition écologique et solidaire dans les territoires, en s'appuyant sur les connaissances et innovations produites au sein de ses laboratoires de recherche.** L'ensemble des activités de l'ENTPE vise à :

- Répondre à l'impératif d'un aménagement durable des territoires respectueux de l'intérêt général et des habitants ;
- Développer la compréhension, la modélisation et l'évaluation de l'ensemble des processus requis, avec une approche interdisciplinaire et multi-échelle ;
- Elaborer des solutions techniques et organisationnelles pour transformer nos cadres de vie collectifs. »

## 2.4 Les engagements socio-environnementaux de l'école

Les engagements socio-environnementaux de l'ENTPE sont les suivants :

- Être une **école exemplaire en termes de transition écologique et solidaire** : aligner objectifs, stratégie et fonctionnement dans un sens de sobriété, d'efficacité et de convivialité ;
- **Mettre en synergie les deux missions de base de l'école, la formation et la recherche**, de façon à permettre une fertilisation croisée et à asseoir la légitimité et le rayonnement de l'école ;
- **Développer la circulation des savoirs, l'enrichissement des connaissances et la compréhension mutuelle des problèmes** aux plans national et international, et faciliter ainsi la mise en œuvre de réponses globales concertées ;
- **Être un acteur engagé de l'ingénierie pour la transformation des territoires** qui encourage la collaboration entre les acteurs publics et privés, condition indispensable pour déployer des solutions adaptées aux enjeux.

## 2.5 Les valeurs de l'école

L'ENTPE ne se contente pas d'apporter des connaissances, elle aspire à développer chez ses étudiant.es et chez ses personnels, ses enseignants et ses chercheur.es des valeurs exemplaires partagées par tous. Ces valeurs prises ensemble traduisent une culture spécifique à l'école, qui guide ses choix et ses actions au quotidien. **Six valeurs phares ont été choisies pour forger la culture de l'école et asseoir ses ambitions stratégiques.**

### L'intérêt général

L'intérêt général désigne « la nécessité publique »<sup>1</sup>. Il est historiquement enraciné à l'ENTPE au travers de sa mission de formation de fonctionnaires de l'Etat, qui seront au service des politiques publiques d'aménagement du territoire au bénéfice de la collectivité. Au-delà, l'école forme des futurs décideurs et décideuses et contribue aux avancées de la recherche dans des domaines

---

<sup>1</sup> Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789



relevant de « biens publics » ou « du vivre ensemble » présentant une valeur ou une utilité pour l'ensemble de la société (environnement, ville, transport, génie civil, habitat).

### **L'engagement**

L'engagement est un état d'esprit et une attitude que l'école s'applique à elle-même, qu'elle promeut et qu'elle attend de ses membres (personnels, étudiant.es, enseignant.es, chercheurs et chercheuses). Il implique à la fois la motivation pour s'investir avec enthousiasme et dynamisme dans ses activités, la capacité à entreprendre des projets et à les mener au bout, et la capacité à se forger et à défendre ses convictions. Pour l'école, il s'agit de définir et d'assumer des partis-pris dans les choix qu'elle fait. Au sein de l'école, l'engagement s'applique à chacun.e au quotidien dans les missions qu'il ou elle mène pour l'école, dans sa participation à la vie de l'école et à son développement ou dans les causes qu'il défend.

### **L'exigence**

L'exigence est une qualité fondamentale pour une école comme l'ENTPE par nature même de ses missions de formation et de recherche et au regard de la nécessité de rayonner au niveau européen et international. En invitant chacun à progresser et à se dépasser, elle l'aide à révéler les talents qu'il porte en germe et elle devient alors source d'inspiration et d'innovation. Elle permet également d'améliorer collectivement la qualité de la formation et de la recherche et contribue ainsi directement à l'excellence. L'exigence implique également l'éthique et l'intégrité, en formation et en recherche ainsi que l'exemplarité, notamment en matière de transition écologique et solidaire, afin de mettre en cohérence valeurs, convictions et pratiques.

### **La créativité**

La créativité recouvre la capacité à comprendre, à imaginer et à produire quelque chose de nouveau. Elle s'incarne à l'ENTPE dans les activités pédagogiques comme dans les travaux de recherche, qui contribuent à la production de solutions innovantes, mais également dans la façon de résoudre des problèmes : au-delà du caractère original des solutions, c'est la recherche de méthodes ou de chemins créatifs qui mènent à des solutions nouvelles que l'ENTPE souhaite transmettre aux étudiant.es et décideur.es de demain.

### **La diversité**

La diversité fait référence à la nécessaire abondance, variété et différence des profils, des cultures comme des points de vue. Elle est une vertu essentielle de l'ENTPE qui, par la pluralité des publics, étudiant.es, enseignant.es et personnels qu'elle accueille, favorise l'ouverture d'esprit, la rencontre de l'autre et la richesse des idées. De la diversité naît en effet le partage et le dialogue, qui sont des terrains privilégiés pour la construction de solutions nouvelles.

### **La communauté**

La notion de communauté est une valeur cardinale à l'école et désigne aussi bien l'ensemble de ses communautés internes et des réseaux et groupes externes dans lesquelles l'école est impliquée, qu'un état d'esprit : il s'agit de « faire communauté », et cela embrasse des notions de

partage, de collaboration, de convivialité, d'entraide et de solidarité qui imprègnent la façon dont les activités de l'école sont conduites. Toutes les parties prenantes de l'école vivent au quotidien en mode réseau et ont l'habitude de se côtoyer, d'interagir, de travailler ensemble et de porter des intérêts et projets communs. Ils constituent des communautés à part entière souvent interconnectées. La taille humaine et le fort ancrage territorial contribuent à renforcer ce sentiment d'appartenance à une famille élargie « ENTPE ».

## **2.6 Le positionnement scientifique de l'ENTPE : « Habitats, espaces de vie, mobilité : aménager les villes et territoires au XXIème siècle »**

Le positionnement scientifique de l'école vise notamment à répondre aux interrogations suivantes : Qu'est-ce que l'école porte, à son échelle, par l'action de ses laboratoires et de ses chercheur.es ? Quelle représentation de cette action au travers de quelques lignes de force au regard des enjeux sociétaux, des enjeux scientifiques et enfin des méthodes et approches à l'œuvre ?

L'ENTPE souhaite contribuer de façon innovante et ambitieuse aux réponses à apporter à ces enjeux globaux, en positionnant sa recherche en regard des besoins des usagers, citoyens et citoyennes. Pour optimiser son impact, elle se concentre sur des activités et domaines plus ciblés, choisis car :

- Ils sont reconnus pour la haute qualité scientifique des travaux menés, au regard des standards académiques internationaux ;
- Par leur caractère éminemment interdisciplinaire, croisant notamment sciences pour l'ingénieur, sciences humaines et sociales, et sciences de la vie et de la terre, ils sont emblématiques de questions de l'aménagement durable ;
- Ensemble, ils font ainsi sens à différentes échelles d'intégrations socio-économiques et environnementales et conditionnent la qualité des enseignements et plus généralement des formations dispensées par l'Ecole, notamment par la recherche, en cycle ingénieur, en master, en doctorat, en formation tout au long de la vie ;
- Tournés vers l'action, en relation avec l'ingénierie et l'aménagement, ils ont la capacité d'innovation et de « démonstration » sur les territoires,
- Pris ensemble, ils projettent une image cohérente et consistante du collectif de recherche de l'ENTPE ;

### **Se positionner face à des enjeux socio-environnementaux**

- S'inscrire au regard des « limites planétaires » : changement d'occupation des sols, usages des ressources naturelles (eau, sols et sédiments, bioressources), changement climatique et décarbonation des activités, érosion de la biodiversité, notamment ;
- Aménager au service de toutes et tous : des territoires créateurs d'opportunités, minimisant la génération d'externalités négatives (pollutions, nuisances), promouvant l'égalité de toutes et tous ;
- Servir une dynamique économique soutenable pour les ménages, les collectivités et les territoires.

### **Répondre à de grands défis scientifiques transversaux**

- Contribuer au changement de paradigme nécessaire pour produire des connaissances qui répondent aux enjeux des transitions par des approches de plus en plus intégrées, interdisciplinaires et en interaction avec la société ;

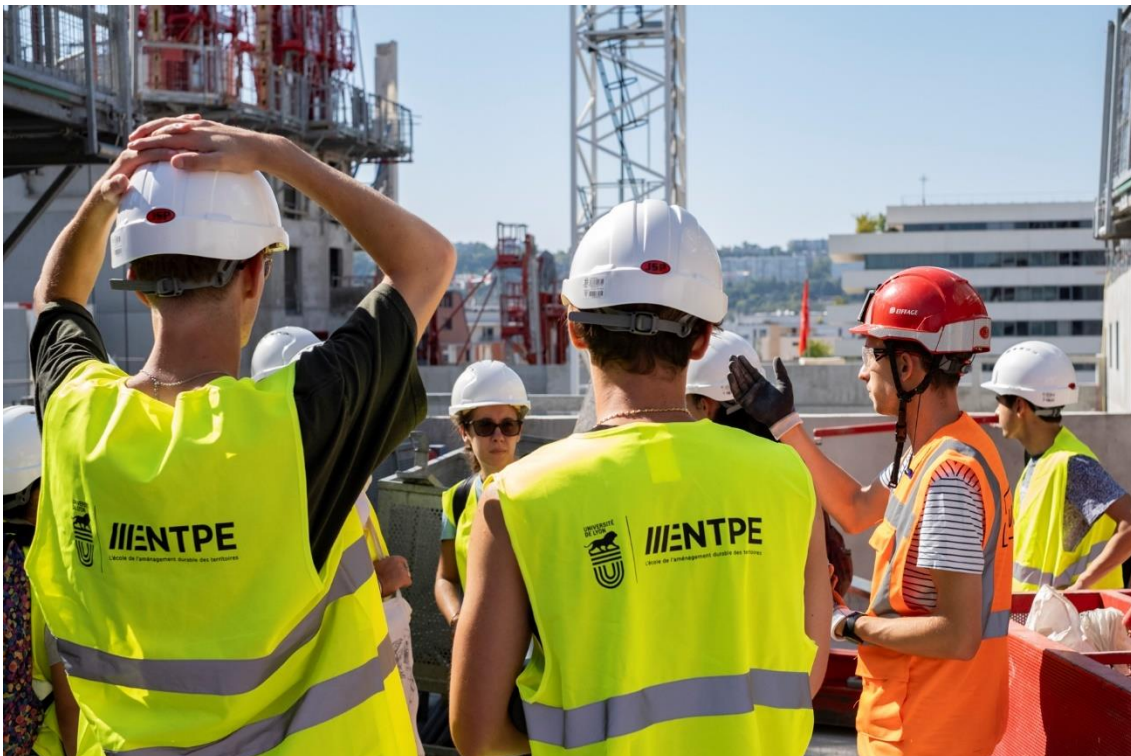
- Développer la science des interactions complexes entre les systèmes naturels, systèmes techniques et socio-économiques à toutes les échelles (« science de la durabilité », « anthropocène », « transition métropolitaine », etc...);
- Comprendre et croiser les processus étudiés aux différentes échelles spatiales et temporelles : du grain à l'ouvrage, de l'ouvrage aux systèmes, des systèmes aux villes et territoires, des représentations et choix individuels aux organisations et dynamiques collectives ;
- Irriguer nos approches par la science des données et les applications de l'IA ; développer la recherche menée sur les applications de la science du data et de l'IA aux territoires et aux pratiques urbaines.

### Articuler et partager des approches et des méthodologies qui nous singularisent

- Des données à la modélisation, à la simulation et à la conception de systèmes innovants et adaptatifs : matériaux, ouvrages, habitats, transports et mobilité, hydrosystèmes, fonctions écosystémiques ;
- Perceptions, représentations, usages des espaces aménagés ou construits et des systèmes de mobilité, incluant leur organisation socio-technique ;
- Du laboratoire, au terrain et à la démonstration de solutions.

### Des « objets » de recherche spécifiques et fortement interconnectés

- Matériaux, structures et infrastructures ;
- Aménagements, espaces construits, bâtiments, ilots et quartiers, villes et territoires ;
- Transports, mobilités ;
- Sols, eau et hydrosystèmes anthropisés.





## 3. Le projet stratégique 2021-2025

### 3.1 Un projet co-construit avec les parties prenantes

Le projet stratégique 2021-2025 de l'ENTPE est le fruit d'une démarche de travail collaborative, dans une logique de concertation, qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes internes (chercheurs et chercheuses, enseignant.es, personnels administratifs et techniques, étudiant.es) et externes (entreprises, organismes -publics, intervenants en formation, partenaires académiques, ...).






**Ces parties prenantes ont été associées dans le cadre de différents cercles : comité de direction, comité de direction élargi, trois séminaires de concertation mobilisant les trois publics (personnels, étudiant.es, et partenaires, avec près de 100 participant.es au total), un séminaire collectif ouvert à toutes et tous en interne et aux parties prenantes externes, qui a réuni 110 personnes.** Ces différents temps de concertation ont permis de faire émerger des propositions qui ont alimenté la définition du projet stratégique.

### 3.2 Les axes du projet stratégique



Le projet stratégique 2021-2025 se décline en cinq ambitions ou axes stratégiques :

1. Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire
2. Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence
3. Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
4. Construire et mettre en œuvre un modèle de développement robuste qui permette de soutenir la trajectoire de progrès de l'école
5. Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité

Ces axes se déploient en objectifs opérationnels jalons et indicateurs, dont les valeurs sont précisées dans le contrat d'objectifs et de performance (COP). Ils concourent à plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies. Le tableau ci-après présente les principales contributions du projet stratégique aux ODD.

ODD	Titre	Marqueurs de l'action ENTPE	Axes stratégiques concernés
	Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	<p><b>Actions pour améliorer le bien-être et la santé au travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sobriété, efficacité et convivialité dans le management des processus internes</li> <li>- Baromètre Qualité de vie au travail et plan d'actions associé</li> </ul>	Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité
	Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<p><b>Qualité de la formation et de ses conditions de réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notoriété et reconnaissance de l'école sur la TES, via notamment les labellisations (DDRS) et classements (THE Impact)</li> <li>- Compétences numériques des élèves ingénieurs et chercheurs au service de la TES</li> <li>- Consolidation et développement des ressources de l'école pour garantir la qualité de mission</li> <li>- Démarche d'amélioration continue</li> <li>- Qualité de vie étudiante</li> </ul>	Ensemble des axes stratégiques
	Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<p><b>Mesures pour l'égalité femmes-hommes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'actions pour l'égalité et la diversité</li> <li>- Promotion des métiers et carrières d'ingénieures et docteures</li> </ul>	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité
	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	<p><b>Préservation des hydrosystèmes anthropisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématique scientifique cœur de métier</li> <li>- Baisse des consommations et rejets d'eau du campus</li> </ul>	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<p><b>Maîtrise de l'énergie dans l'habitat et la mobilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation</li> </ul>	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique

		- Baisse des consommations énergétiques du campus	d'excellence et des partenariats institutionnels de référence
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>Politique de ressources humaines et de qualité de vie au travail</b> - Diversification des recrutements, lutte contre toute discrimination au travail, accompagnement des personnels, optimisation des actions de formation, - Baromètre Qualité de vie au travail et plan d'actions associé	Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité
	Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>Aménagement soutenable des espaces urbanisés au service de toutes et tous</b> - Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation - Compétences des étudiant.es et chercheur.es au service d'un aménagement durable des territoires	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
	Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	<b>Mesures pour l'égalité des chances et contre les discriminations</b> - Politique d'ouverture sociale et d'aides pour les étudiant.es et personnels - Accueil et accompagnement d'étudiant.es et personnels internationaux	Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>Aménagement soutenable des espaces urbanisés au service de toutes et tous</b> - Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation - Compétences numériques des étudiant.es et chercheur.es au service d'un aménagement durable des territoires	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur

			la transition écologique et solidaire
	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>Exemplarité du fonctionnement opérationnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique RSE de l'école dont achats responsables et maîtrise des impacts du numérique</li> <li>- Démarche d'amélioration continue structurée autour du référentiel du label DDRS en particulier pour les axes stratégie et gouvernance, environnement et politique sociale</li> <li>- Baisse des consommations d'énergie et d'eau</li> <li>- Réduction des rejets, déchets et émissions de GES, lutte contre le gaspillage</li> </ul>	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de Transition Écologique et Solidaire Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>Réduction de l'impact climatique de la construction pour l'habitat et les infrastructures, de la mobilité et plus globalement des espaces urbanisés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation</li> <li>- Baisse des émissions de GES du campus- Bilan carbone de l'école</li> <li>- Actions pour le numérique durable dont la sobriété des usages</li> </ul>	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
	Partenariats pour la réalisation des objectifs	<b>Un impact renforcé de l'action TES de l'école par la coopération</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopérations académiques et institutionnelles aux plans national et international, pour favoriser la circulation des savoirs, l'enrichissement des connaissances et la compréhension mutuelle des problèmes, et faciliter ainsi le déploiement de réponses globales concertées</li> <li>- Actions de coopération spécifiques vis-à-vis du Sud (mobilités étudiantes et enseignantes, projets de recherche...)</li> <li>- Développement d'une culture du dialogue public/privé notamment</li> </ul>	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence Axe 4 : Construire et mettre en œuvre un modèle de développement robuste qui permette de soutenir la trajectoire de progrès de l'école

		dans les instances de gouvernance de l'école et par la mise en œuvre d'actions concrètes de coopération	
--	--	---	--

### 3.3 Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire (TES)

Pour ce qui concerne l'axe « Affirmer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire (TES) auprès des étudiants et étudiantes actuelles et futures et des partenaires académiques et socio-académiques », l'école présente historiquement de nombreux atouts :

- Les enseignements proposés, orientés sur ce qui fonde le vivre ensemble : les espaces urbains, l'habitat, la mobilité, les infrastructures et aménagements des espaces associés, dans une perspective de responsabilité sociétale et environnementale ;
- Les thématiques de recherche : géo-matériaux et construction durable, dynamique de systèmes complexes, analyse physique et perceptive des espaces construits, offre et demande en matière de mobilité, organisation et pilotage des systèmes de transport, politiques d'aménagement et durabilité, risques et sécurité et milieu urbain, pratiques et représentation de l'habiter, gestion des ressources sédimentaires, impacts des polluants sur les écosystèmes, etc. ;
- Un réseau important de partenaires et de professionnels engagés dans la transition écologique et solidaire, qu'ils soient publics ou privés ;
- Des initiatives internes déjà engagées en matière de vie étudiante et vie de campus ;
- Un rattachement au ministère de la Transition écologique ;
- Les carrières et les métiers des alumni très fortement ancrés sur ces enjeux.

**L'ENTPE ambitionne de devenir un établissement d'enseignement supérieur français leader en matière de TES.**

## 4. Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale

En 2021, l'ENTPE a décidé de structurer son action en matière de RSE selon les axes du référentiel du label DD&RS. Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche reprend ces axes comme proposition de structuration des SD DD&RSE. Il demande par ailleurs que ces schémas directeurs abordent systématiquement les trois sujets suivants :

- la décarbonation des activités avec la réduction ciblée de l'empreinte carbone de l'établissement ;
- la sobriété énergétique avec la réduction de la consommation d'énergie ;
- l'impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable.

**Le SD DD&RSE 2024-2025 de l'ENTPE est un document stratégique qui présente les principales orientations de l'école pour chaque axe du référentiel du label DD&RS. Sa déclinaison opérationnelle fait l'objet d'un plan d'action DD&RSE annuel pour toute la période de sa validité.**

## /// Stratégie et gouvernance

### A consolider

- **Animation et adaptation de la gouvernance RSE de l'école**

En 2021, la délégation RSE a été créée et le comité RSE mis en place. En 2023, le comité de mission de l'école a été installé. Ces différentes entités d'animation, de conseil, de pilotage ou de dialogue autour de la RSE ont désormais trouvé une place dans le fonctionnement de l'ENTPE. Il convient désormais d'animer cette organisation avec comme principaux objectifs de la rendre pérenne, pertinente et efficace. Par ailleurs, depuis 2022, des plans d'actions annuels permettent de suivre l'avancement des progrès dans toutes les dimensions de la RSE.

- **Une action RSE en « réseau »**

Depuis quelques années, les problématiques DD&RS font l'objet d'actions dédiées au sein des réseaux académiques locaux et nationaux. L'ENTPE continuera de travailler et d'échanger au sein de ces collectifs, en particulier :

- Le réseau des écoles du ministère de la Transition écologique (REESDD) ;
- La Conférence des grandes écoles (CGE) ;
- Le réseau national des responsables DD&RS (CIRSES)
- La Comue Lyon Saint Etienne (UdL)
- Le collège d'ingénierie de Lyon/Saint-Etienne

Ces réseaux apportent de l'expertise, des bonnes pratiques et de la visibilité à l'ENTPE. Y participer fait ainsi partie intégrante de l'action RSE de l'école. En 2025, dans le cadre de la CGE, l'ENTPE accueillera les Rencontres annuelles des référent.es Développement Durable (R2D2).

- **Achats responsables**

**Engagée dans le cadre du projet stratégique, cette politique vise à intégrer des clauses DD&RS dans l'ensemble des marchés publics passés par l'établissement d'ici 2026.** Ces clauses porteront autant sur des volets environnementaux que sur des volets sociétaux. En outre, le principe de dispositions DD&RS s'applique à l'ensemble des achats de l'établissement y compris hors marchés publics.

- **Communication responsable**

Depuis 2022, l'ENTPE s'est engagée dans une politique de communication responsable reposant sur le principe « faire moins et mieux ». Elle consiste notamment à réduire l'impact environnemental de tous les supports de communication papier (diminution des volumes

imprimés, utilisation de matériaux à faible impact) et à rationaliser la communication sur support numérique (minimisation du poids des sites web, rationalisation de l'utilisation des réseaux sociaux, suppression des doublons avec les supports papier). D'ici 2026, l'optimisation des supports numérique sera prioritairement poursuivie.

- **Partenariats responsables**

Comme pour de nombreux établissements d'enseignement supérieur, les activités de l'ENTPE sont conduites dans le cadre de partenariats avec des organismes extérieurs (entreprises, autres établissements, collectivités locales, agences nationales, etc.). Nombreux et importants pour l'école, Ils ont vocation à contribuer au déploiement de sa raison d'être. **Des premières mesures visant à systématiser l'attention vers une contribution des partenariats de l'ENTPE à ce déploiement ainsi qu'à la TES ont été mises en place en 2024. Elles seront élargies et consolidées en 2025.**

## A réaliser

- **Formation du personnel aux enjeux socio-environnementaux**

Pour parvenir à devenir une école de référence en matière de TES, l'ENTPE doit sensiblement renforcer la formation des membres de son personnel aux enjeux de cette transition. Des sensibilisations (Fresque du climat, Atelier 2T, atelier QVT, atelier égalité femmes-hommes, formations sur les VSS, notamment) ont été délivrées depuis 2022 à une partie importante du personnel. **En 2025, l'ENTPE prévoit de proposer un parcours de formation DDRS que chaque membre de son personnel devra avoir suivi d'ici 2027.**

- **Elaborer une feuille de route pour une orientation régénérative de l'école**

A l'instar de ses proches partenaires INSA Lyon et Centrale Lyon en 2023-2024 et Mines de Saint-Etienne en 2024-2025, l'ENTPE participe la session 2024-2025 de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). Cette participation doit aboutir à la finalisation en 2025 d'une feuille de route à visées régénératives qui alimentera les réflexions stratégiques de l'établissement en vue de l'élaboration de son prochain plan stratégique.

## Indicateurs

- Taux de réalisation annuel du plan d'actions RSE (indicateur COP)
- Proportion de marchés publics intégrant des clauses DDRS (indicateur COP)
- Part du personnel formé à la TES et aux bonnes pratiques

## /// Enseignement et formation

- **Des formations historiquement interdisciplinaires et liées au développement durable ou à la TES**

**Le tronc commun du cursus ingénieur de l'ENTPE présente historiquement un ensemble Sciences pour l'ingénieur (SPI) / Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) / Sciences Humaines et Sociales (SHS) spécifique parmi les écoles d'ingénieur françaises.**

Cette pluridisciplinarité porte par ailleurs sur des champs (mobilité, bâtiment, génie civil, lutte contre les pollutions, aménagement et urbanisme) fortement liés à la TES. Les thématiques abordées traitent notamment des questions d'énergie, de climat, de gestion des ressources naturelles, d'impacts environnementaux, de bio-diversité, d'atténuation/ adaptation/résilience, de démocratie participative et de gouvernance, de solidarité et justice sociale, d'innovation sociale et sociétale. Les compétences de l'ingénieur ENTPE, définies en 2019 et revues en 2024, sont une illustration de cette orientation forte.

Les programmes de formation continue ainsi que les mastères spécialisés et masters pour lesquelles l'école est co-accréditée (par exemple, le mastère spécialisé « Green Building Bâtiment Vert » et les masters « Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports » ou « Risques et environnement ») témoignent également de cette orientation.

### A consolider

- **Consolidation des apprentissages consacrés à la TES**

Depuis l'adoption du projet stratégique en cours, plusieurs actions fortes ont été entreprises pour renforcer l'enseignement autour de la TES à l'école.

Au sein du cursus ingénieur ont été créés ou réformés:

- un cycle transitions (40 h ou 30 h par semestre sur 5 semestres soit 180 h au total)
- le projet TES en 1A (sur la base du projet PIC existant auparavant, toutes les thématiques des projets étant désormais liés à la TES)
- le projet d'ingénierie territoriale en 2A (PIT, sur la base du projet d'aménagement au service des territoires existant auparavant)
- le référentiel de compétences qui intègre désormais la composante TES dans 4 des 5 macro-compétences

Par ailleurs, un bachelor « Transition écologique et territoires » a été mis en place à l'automne 2023. Il constitue le premier cursus postbac de l'établissement et complète son dispositif de formation consacré à la TES.

Ces actions ont engendré de nombreuses modifications et nécessité l'engagement d'un nombre important de membres du personnel. Elles sont, pour la plupart, encore en cours de déploiement et font encore l'objet d'ajustements substantiels qui mobilisent d'importantes ressources.

**Le principal enjeu pour 2025 est de réussir la fin de leur déploiement, leur évaluation et les ajustements qui permettront de rendre ces objets pédagogiques pertinents, adaptés et répondant pleinement aux objectifs de formation à la TES qui leur ont été alloués.**



## Indicateurs

- Mesure de l'évolution des connaissances en matière de TES (test TASK)
- Enquête un ou deux ans après la sortie de l'école (à construire)



## /// Recherche et innovation

- **Une activité de recherche historiquement interdisciplinaire et aux contenus très liés à la TES**

**Le dispositif de recherche de l'ENTPE est vraisemblablement unique parmi les écoles d'ingénieurs françaises en termes de variété de disciplines. Les mathématiques, la physique et les sciences de l'ingénieur côtoient des sciences humaines et sociales, notamment la sociologie, la science politique, la géographie et l'aménagement et l'économie, ainsi que les sciences de la vie et de la terre, écologie, biologie ainsi qu'hydrologie et géophysique.**

Depuis plus de 40 ans, l'ENTPE présente ainsi une variété disciplinaire exceptionnelle pour un établissement de sa taille. Elle s'attache à entretenir et renouveler ce spectre disciplinaire au travers de ses politiques de recrutements et de partenariats (UMR, fédérations de recherche), de façon à encourager la diversité des points de vue, et la complémentarité des approches scientifiques, du qualitatif au quantitatif, de l'expérience au conceptuel et à la modélisation.

Par ailleurs, **les objets de recherche des laboratoires de l'école sont au cœur de la TES.** A titre d'exemple, les domaines du bâtiment, de l'habitat et des transports engendrent ensemble plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre en France, et touchent de multiples autres champs de la TES : artificialisation des sols, justice sociale, protection de la biodiversité, notamment.

**Les principaux donneurs d'ordre des projets de recherche de l'école travaillent prioritairement sur la TES :** MTE, ADEME, OFB, notamment. La plupart des projets du PIA, européens et de l'ANR auxquels l'école participe portent sur des problématiques de la TES. Les cartographies que l'école établit sur sa recherche rendent compte assez précisément de cette « adresse » des objets de la TES, du prisme des donneurs d'ordre, et au travers eux des préoccupations sociétales en la matière, ainsi que de la pluridisciplinarité mobilisée par son dispositif de recherche. Ceci mérite d'être consolidé voire renforcé.

## A consolider

- **Animation scientifique autour de la TES**

La TES touche tous les domaines de recherche de l'école. Appréhender ses enjeux dans toutes les dimensions et ses potentielles conséquences demande des connaissances actualisées régulièrement, débattues et analysées. Des animations scientifiques existent au sein des UMR et des écosystèmes académiques (labex, etc.) auxquels l'école participe.

L'ENTPE souhaite relayer voire amplifier ces initiatives en organisant elle-même, pour l'ensemble de ses laboratoires, une animation scientifique centrée sur la TES. Cela pourra par exemple prendre la forme **d'interventions de chercheur.es spécialisé.es sur ces questions et d'échanges entre chercheur.es de l'école autour de ces interventions.**

## A réaliser

- **Améliorer les pratiques de la recherche scientifique à l'ENTPE pour réduire leur impact sur l'environnement**

La question des impacts sur l'environnement des pratiques de recherche fait l'objet de nombreuses initiatives aux niveaux national et européen : travaux du collectif Labo 1.5, mesures de restriction des déplacements en avion dans certains établissements, réflexions au sein de la Comue Lyon Saint-Etienne. Le bilan carbone 2022 de l'ENTPE montre que les déplacements des personnels de recherche ont généré environ 17% des émissions de gaz à effet de serre de l'école, ce qui en fait des postes les plus importants de ces émissions. Parmi les cinq UMR auxquelles les laboratoires de l'ENTPE sont rattachés, quatre ont d'ores et déjà établi un bilan carbone de leurs activités et certaines ont conduit des actions de sensibilisations de leurs membres. Des actions d'incitation à des pratiques moins impactantes sont en projet.

**En 2025, l'ENTPE accompagnera ses laboratoires dans ses démarches et les encouragera à s'engager pleinement dans toutes les actions visant à diminuer l'impact environnemental de leurs UMR.**

- **Progresser sur l'analyse ex post et/ou ex ante des impacts socio-environnementaux des projets de recherche**

L'analyse ex post ou ex ante des impacts socio-environnementaux d'un projet demeure un défi difficile pour la recherche. Plusieurs organismes nationaux (Cirad, Inserm, notamment) ont établi des pratiques dans ce domaine et des grilles d'analyse. Des premières réflexions ont été conduites à l'école, notamment au sein de son conseil scientifique.

En 2025, l'ENTPE proposera cette grille aux chercheur.es de l'école qui pourront l'utiliser sur la base du volontariat. **Cette démarche a comme objectifs de sensibiliser les personnels de recherche à la question et de leur faire découvrir des nouvelles méthodes d'analyse possibles de leurs projets.**

## Indicateurs

- Part et/ou nombre de chercheurs travaillant sur la TES
- Travaux de recherche donnant lieu à des retombées et un impact TES (indicateur à établir)

## /// Gestion environnementale du campus

- **Une action continue pour améliorer la performance environnementale du campus**

Pour minimiser l'empreinte environnementale de son campus, l'ENTPE conduit depuis plusieurs années des actions qui portent notamment :

- L'amélioration de la performance environnementale des bâtiments ;
- L'optimisation de l'utilisation des équipements
- L'augmentation de l'utilisation des modes doux pour accéder au campus ;
- Le tri des déchets ;
- La diminution de sa consommation d'eau et de ses rejets d'eaux usées (l'ENTPE s'est engagée par la signature de la charte de l'International water association (IWA)).
- La gestion durable de ses espaces verts

Grâce à ces mesures et à la mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique, les émissions de gaz à effet de serre dues à l'énergie consommée par les bâtiments de l'école ont diminué de 35% entre 2019 et 2022. En 2025, l'ENTPE poursuivra ces actions afin de diminuer davantage ses émissions. Elle agira en particulier au travers de la rénovation de certains bâtiments administratifs et de la poursuite de l'optimisation de l'utilisation des équipements.

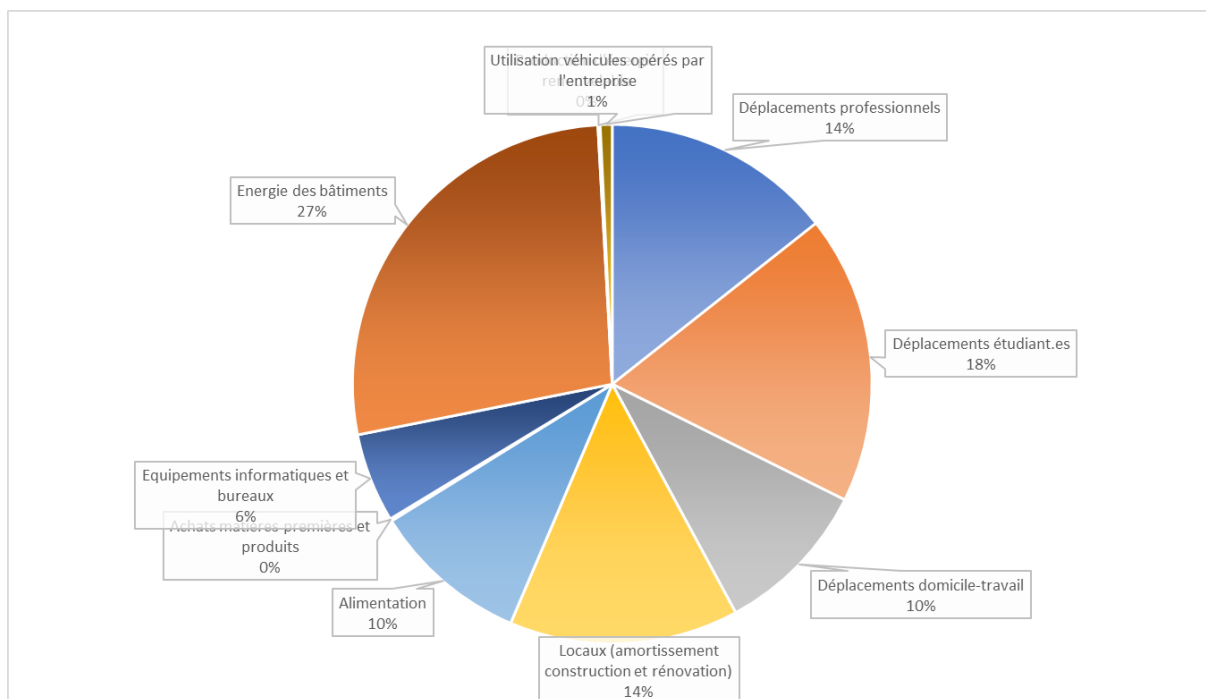
## A consolider

- **Le bilan GES de l'ENTPE et sa stratégie bas carbone**

En 2022, l'ENTPE a établi son premier bilan carbone, pour l'année 2019, antérieure à l'épidémie de Covid (1664 tCO<sub>2</sub>e). En 2024, elle a réalisé son bilan carbone pour l'année 2022 (1351 tCO<sub>2</sub>e) dont la répartition des postes d'émission est présentée ci-dessous. Elle a également élaboré une stratégie bas carbone principalement axée sur l'énergie des bâtiments (le plan de sobriété relatif aux consommations électrique et de chauffage est mis en œuvre depuis 2023), les achats, les déplacements du personnel et des élèves. **Elle vise à réduire de moitié les émissions de l'établissement à l'horizon 2030 par rapport à 2019.**

En 2025, l'ENTPE poursuivra ses actions qui contribueront à l'atteinte de cet objectif.





- **Fonctionnement du CROUS de l'ENTPE**

A la demande de l'école, une clause relative aux impacts environnementaux des activités du CROUS du campus a été intégrée à la convention qui lie l'ENTPE et le CROUS de Lyon. Par ailleurs, ce dernier engage, pour l'ensemble de ses restaurants, des actions destinées à parvenir à une alimentation « plus responsable (offre végé, réduction du gaspillage alimentaire et de l'utilisation de contenants à usage unique, augmentation des approvisionnements en produits locaux et/ou bio).

En 2025, l'ENTPE poursuivra sa collaboration avec le CROUS sur ces thèmes. Elle appuiera notamment la diminution d'offre en alimentation carnée certains jours.

## A réaliser

- **Des travaux sur les bâtiments labellisés et permettant d'améliorer la performance énergétique**

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région courant jusqu'en 2027, l'ENTPE va réaliser la rénovation de deux bâtiments de bureaux qui n'avaient pas encore fait l'objet de réhabilitation depuis l'installation de l'école à Vaulx-en-Velin en 1975. Le montant de ces travaux est estimé à 12 M€. Ils seront réalisés de 2025 à 2027. Dans le cadre de ce chantier, un maximum de matériaux seront recyclés et l'école sollicite l'obtention du label E2C qui sanctionne un engagement en faveur de l'économie circulaire dans la construction.

## Indicateurs

- Baisse des émissions de CO<sub>2</sub>
- Baisse des consommations annuelles d'énergie finale
- Quantité de déchets émise/part de déchets recyclés (dans les travaux et/ou globalement)



## /// Politique sociale

Début 2025, l'ENTPE a adopté son premier Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) qui vise une vie étudiante « responsable et engagée » au travers de sept orientations majeures qui couvrent l'ensemble des domaines DDRSE dont la reconnaissance de l'engagement étudiant.

### A consolider

- **Aides financières aux apprenants et apprenantes**

L'ENTPE est très attentive à permettre à toutes et à tous de pouvoir étudier en son sein dans de bonnes conditions, en particulier pour ce qui concerne le volet financier. Ainsi, elle a choisi de maintenir ses droits de scolarité inchangés (ils suivent les montants des droits universitaires nationaux).

Parmi les élèves ingénieurs qu'elle accueille, 45% sont fonctionnaires-stagiaires du MTE, perçoivent à ce titre un salaire mensuel et peuvent être assimilés.es à des apprentis. De même, près d'1/3 des étudiants et étudiantes civiles perçoivent une bourse versée par l'ENTPE qui pratique les mêmes règles d'attribution et de montant que le CROUS. **Au total, environ 65% des étudiant.es du cursus ingénieur perçoivent une bourse ou un revenu mensuel dans le cadre de leurs études à l'ENTPE.** De même, tous les élèves de bachelor suivent leurs cursus de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année sous statut apprenti et sont ainsi rémunérés. Elèves boursiers, fonctionnaires et en alternance sont exonérés des droits de scolarité.

Enfin, l'ENTPE a mis en place une aide à la mobilité internationale que tout élève qui effectue un stage ou une partie de cursus à l'étranger peut percevoir. La montant de cette aide est de 1600 € pour l'ensemble du cursus à l'école, avec des bonus voyage éco-responsable (utilisation de moyens de transports décarbonés) et socio-économique (prise en compte du niveau de bourses sur critères sociaux).

- **Aide aux élèves en difficulté psychologique**

Jusqu'en 2018, l'ENTPE comptait une médecin et une infirmière dans son personnel. En raison des pertes continues d'effectifs, l'école a choisi de ne pas remplacer les titulaires de ces postes après leur départ à la retraite et de se tourner vers le service de santé universitaire (SSU).

**Une assistante sociale, présente à mi-temps à l'ENTPE, joue le rôle de relais entre le SSU de Lyon et les étudiant.es qui en expriment le besoin.** Le SSU de Lyon dispose notamment de services de soins psychologiques au travers de son centre de santé mentale. L'école propose en outre un dispositif d'écoute psychologique au profit des étudiant.es.

- **Egalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS)**

En 2021, l'école a adopté son premier plan égalité femmes-hommes pour la période 2021-2023. Son déploiement, animé par deux référent.es « égalité femmes-hommes et lutte contre les

discriminations », a permis de progresser tant en termes de sensibilisation sur la question qu'en termes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Un nouveau plan sera adopté début 2025. Il portera notamment sur la sensibilisation, la lutte contre les VSS et l'égalité salariale et sera intégré dans un plan Egalité Diversité Inclusion (EDI).

- **Mise en place d'un baromètre de la qualité de vie au travail**

**En 2023, l'ENTPE a conduit sa première enquête sur la qualité de vie au travail auprès de l'ensemble des membres de son personnel.** Cette enquête sera réalisée tous les deux ans pour alimenter un baromètre de la qualité de vie au travail.

Les résultats de la première enquête ont conforté la nécessité d'agir autour du management. Un référentiel managérial a ainsi été adopté en 2024. Il constitue le socle de l'animation de la communauté des managers de l'école. D'autres réflexions sur les actions prioritaires à engager en 2025 pour améliorer les conditions de travail à l'ENTPE seront conduites en association avec les représentant.es du personnel.

- **Pour un meilleur accueil des personnes en situation de handicap**

L'ENTPE accueille peu de personnes en situation de handicap. Elle souhaite néanmoins offrir un accueil le meilleur possible pour ces personnes, qu'elle soit membres du personnel ou étudiant.e. Elle a donc désigné deux référent.es handicap qui coordonnent leur accueil. Par ailleurs, dès qu'elle rénove un espace de l'école, l'ENTPE améliore son accessibilité aux personnes en situation de handicap. Enfin, des initiatives ponctuelles visant à faire découvrir l'école à des personnes en situation de handicap ou sensibiliser sur ce sujet sont régulièrement menées. **En 2025, le handicap sera une des priorités de l'ENTPE en matière de sensibilisation de l'ensemble de sa communauté.**

- **Un engagement diversifié et structuré à Vaulx-en-Velin**

Depuis 1975, l'ENTPE est implantée à Vaulx-en-Velin, commune de l'est lyonnais comptant une part importante d'habitant.es socialement défavorisé.es et présentant des enjeux urbains, environnementaux et sociaux importants. Des membres de l'école agissent en faveur de ce territoire et de sa population, au travers de trois principaux axes : le soutien scolaire et la réussite éducative, la vie culturelle et sportive et l'expertise en aménagement. En 2025, l'ENTPE prévoit de structurer ses liens avec la ville de Vaulx-en-Velin au travers d'une convention qui consolidera l'engagement de l'école sur son territoire.

## Indicateurs

- Index égalité femmes hommes
- Nombre d'élèves de Vaulx-en-Velin accompagnés par l'ENTPE
- Taux d'élèves de l'école soutenus financièrement



## ENTPE

3, rue Maurice Audin  
69518 Vaulx-en-Velin Cedex  
France

Lionel BESSARD  
Délégué RSE  
Tel. 33 (0) 4 72 04 77 54



[www.entpe.fr](http://www.entpe.fr)



# ENTPE

L'école de l'aménagement durable des territoires